

- ↪ **Aménagement Maison de Santé :** Les devis des travaux complémentaires s'élèvent à la somme de 16.365,22 euros. Le Conseil Municipal sollicite de la part du Conseil Général une subvention supplémentaire.
- ↪ **Aménagement Cœur du Village :** Dans le cadre du programme « Atout Tarn », le Conseil Général du Tarn proposait de financer l'aménagement du cœur du village à hauteur de 20% du coût HT. Le Conseil Municipal, ayant pris la décision de revêtir la Place de l'Hôtel de Ville avec du granit du Sidobre, sollicite une subvention complémentaire de la part du Conseil général pour parfaire le financement de la plus value.
- ↪ **Travaux bâtiments communaux :** Une demande de subvention auprès du Conseil Général est sollicitée dans le cadre du « Fonds de Développement Territorial pour installer un nouveau système de chauffage à la cantine du groupe scolaire « Louis Cavailles » et dans la salle annexe (gymnastique, judo, danse, karaté ...) de la salle polyvalente sise Place Belfortès.
- ↪ **Logement « La Marquise » :** Monsieur le Maire est autorisé à signer le bail de location du logement communal sis 6 Place Saint Blaise.
- ↪ **Subventions 2009 :** Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission « Animation, Culture, Communication, Tourisme », vote pour l'année 2009 les subventions ci-dessous :

↪ A.D.M.R.	1 000.00 €
↪ Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose	300.00 €
↪ Amicale des Sapeurs Pompiers	1 600.00 €
↪ Amicale Laïque	300.00 €
↪ Cinécran 81	800.00 €
↪ Association Sportive du Collège de La Catalanié	310.00 €
↪ Association Pêche et Pisciculture en milieu aquatique	935.00 €
↪ Belfour	300.00 €
↪ Brassac V.T.T. Club	700.00 €
↪ Chœur d'Autan	300.00 €
↪ Choisir la Montage	300.00 €
↪ Club du 3ème Âge	510.00 €
↪ Fêtes de Brassac : Feu d'artifice du dimanche	9 000.00 €
↪ Fêtes de Brassac : feu d'artifice du lundi	4 000.00 €
↪ Confrérie de l'Escrivotto	300.00 €
↪ Croix Rouge Française Comité de Castres	80.00 €
↪ Ecurie du Val d'Agoût	1 100.00 €
↪ Football Club de Brassac	3 100.00 €
↪ Football Club de Brassac - Ecole de Foot	1 000.00 €
↪ Ciné Loisirs Arts Populaires	1 800.00 €
↪ Les Cadets de Brassac	500.00 €
↪ Les Galopins Brassagais	300.00 €
↪ Banda Les Shad'oc	230.00 €
↪ Médi@goût	700.00 €
↪ M.J.C. de Brassac	3 400.00 €
↪ Pétanque de la Gare	900.00 €
↪ Seiken Karaté Club	410.00 €
↪ SI Pays Brassagais - « Fête Médiévale »	500.00 €
↪ SI Pays Brassagais - « Patafolie »	400.00 €
↪ Tennis Club Brassagais	600.00 €
↪ US Brassac Sidobre XV	3 100.00 €
↪ US Brassac Sidobre XV - Ecole de Rugby	1 000.00 €

- ↪ **Indemnités exercice de missions de préfectures :** Décision est prise par le Conseil Municipal d'attribuer l'indemnité d'exercice de missions de préfectures au personnel titulaire et stagiaire relevant des cadres d'emplois d'adjoint technique 2^{ème} classe, d'agent spécialisé 1^{ère} classe des écoles maternelles et d'adjoint administratif 2^{ème} classe.